Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes

École de Musique intercommunale 2022-2023

	Tarifs pour les habitants de la communauté de communes NCPA		Tarifs pour les personnes n'habitant pas la communauté de commune NCPA	
	1 cours toutes les semaines	1 cours tous les 15 jours ou à deux personnes	1 cours toutes les semaines	1 cours tous les 15 jours ou à deux personnes
Instrument Enfants	350€	175€	700€	350€
Instrument Adultes	700€	350€	1400€	700€
Cours collectif seul - Enfants*	50€	-	75€	-
Cours collectif seul - Adultes*	100€	-	130€	-

**Tarif « Enfants » : jeunes âgés de moins de 18 ans (ou de moins de 23 ans en cours d'études, sur justificatif)*

***Les cours collectifs sont désormais forfaitaires*

****Réduction de 50% sur un cours individuel de 30 mn si deux personnes participent au cours simultanément ou en alternance toutes les deux semaines, sur le même créneau horaire.*

Pour les enfants et adultes prenant des cours d'instrument : chorale, orchestre, cours collectifs sont gratuits.

REDUCTIONS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

	Elèves du territoire NCPA			Elèves extérieurs au territoire NCPA	
Quotients	Enfants	Adultes		Enfants	Adultes
0 à 620	80€	160€		160€	320€
621 à 1200	120€	240€		240€	480€
1201 à 1500	160€	320€		320€	640€
1501 à 1800	200€	400€		400€	800€
1801 à 2100	240€	480€		480€	960€
2101 à 2300	280€	560€		560€	1120€
2301 à 2500	320€	640€		640€	1280€
Plus de 2500	350€	700€		700€	1400€

Réductions pour les familles ne bénéficiant pas des quotients familiaux : 10 % pour l'inscription d'un deuxième enfant **;** 20 % pour l'inscription d'un troisième enfant et au-delà